



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Comité Syndical, convoqué le 25 septembre 2025 s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **02 octobre 2025 à 18 h 10** sous la présidence de M. Pierre MATHONIER.

**Nombre de Conseillers : 28      Nombre de Conseillers en exercice : 28**

**Nombre de Conseillers présents à la séance : 18    Nombre de Conseillers représentés : 5**

**Nombre de Conseillers absents à la séance : 5    Nombre de Conseillers suppléés : /**

### ETAIENT PRESENTS :

**Président** : M. Pierre MATHONIER - **Vice-Président(e)s** : M. Michel TEYSSEDOU, Mme Dominique BRU, MM. Jean-Luc LENTIER représenté par Christian POULHES, Michel CANCHES, Christian POULHES, Antoine GIMENEZ, ~~Christian MONTIN~~.

**Conseillers** : Mesdames et Messieurs ~~Yves ALEXANDRE~~, Michel BAISSAC, ~~Patricia BENITO~~, Michel COSNIER, François DANEMANS représenté par Michel TEYSSEDOU, ~~Louis ESTEVES~~, Alain FALIERES, Jean-Michel FAUBLADIER, Jean-Louis FRESQUET représenté par Michel CANCHES, Nathalie GARDES, Bernadette GINEZ, Frédéric GODBARGE, Isabelle LANTUEJOUL représentée par Bernadette GINEZ, Philippe MAURS, Maryline MONTEILLET, ~~Annie PLANTECOSTE~~, Gérard PRADAL, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Clément ROUET représenté par Antoine GIMENEZ.

M. Jean-Michel FAUBLADIER a été élu secrétaire de séance.

## N° 2025/18 : Décision Modificative 2025-01

Rapporteur : ANTOINE GIMENEZ

La présente décision modificative a pour objet d'inscrire des crédits nouveaux en section d'investissement concernant l'intégration du plan climat dans le marché relatif à la révision générale du Schéma de cohérence Territoriale. Ce volet est une tranche conditionnelle du marché. Les crédits complémentaires à inscrire sont de 20.000 €.

Cette inscription de crédits est équilibrée par un virement de la section de fonctionnement.

Le détail de ses modifications figure dans le tableau annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la Décision Modificative 2025-01 conformément au tableau joint en annexe.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Pierre MATHONIER.

## DECISION MODIFICATIVE 2025/01

BUDGET SCOT						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
<b>INVESTISSEMENT</b>						
20	202	SCOT	Réalisation de document d'urbanisme	20 000,00		
021	021	FIMA	Virement de la section de fonctionnement		20 000,00	Intégration tranche optionnelle dans marché SCOT (hors observatoire HF)
				20 000,00	20 000,00	
<b>FONCTIONNEMENT</b>						
011	61351	SCOT	Location matériel roulant	-11 000,00		
012	64131	PERS	Personnels non titulaire	-9 000,00		Embauches plus tardives que prévu
023	023	FIMA	Virement à la section d'investissement	20 000,00		
				0,00	0,00	